



**Le Maire**  
**Alain CHANIER**

Chers concitoyens,

L'été 2019 est particulièrement caniculaire, obligeant chacun d'entre nous à quelques précautions afin de ne pas trop s'exposer à des températures quasiment anormales dans notre région.

La Fête du Bœuf fût fortement affectée par la canicule, où les inconditionnels de nos animations ont bravé ces conditions par leur présence le samedi soir, innovation du comité des fêtes et le dimanche en fin d'après-midi.

Cette 18<sup>ème</sup> édition a dû renoncer à tirer le feu d'artifice, le feu de la Saint Jean encadré par la retraite aux flambeaux, suite à l'arrêté préfectoral pour des raisons de pollution.

Pour évoquer les animations du dernier trimestre riche en activités avec le Printemps de Chamblet, la kermesse des écoles et la reprise de la Fête de la musique,

je ne peux que féliciter, remercier les associations, Comité des Fêtes, l'Amicale Laïque, la commission extra-municipale ainsi que les enseignants et tous les bénévoles fidèles et efficaces pour dynamiser Chamblet, mais nous le savons.

Après cela, je voudrais préciser quelques informations qui seront à vérifier dans les jours et mois à venir. Il s'agit du projet éolien en arrêt actuellement dans l'attente d'une réponse de l'armée de l'air, du plan local d'urbanisme intercommunal « PLUi » mis en sommeil par la Communauté de communes Commeny, Montmarault, Nérès Communauté jusqu'aux élections municipales.

Le gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation, ressource des communes, l'État précise que cette compensation sera assurée par la taxe foncière redistribuée par le conseil départemental.

Suite à nos réunions de quartiers, une étude fut réalisée et transmise en ce début de mois par l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) qui nous précise quels moyens nous pouvons mettre en œuvre pour remédier aux incivilités des chauffards qui enfreignent le code de la route. Je ne manquerai pas de vous informer avant toute prise de décision.

En septembre, le 8 nous programmons le forum des associations ainsi que celui du commerce et de l'artisanat qui avait eu un vif succès en 2018. Le 27, une journée citoyenne patronnée par Leclerc que nous organiserons conjointement avec notre école, les élus, les Chamblétois qui veulent bien participer pour faire de Chamblet, une commune propre.

Bonne lecture,  
Bonnes vacances.

## Actualités

### La canicule invitée de la 18<sup>ème</sup> Fête du Bœuf

Même si la retraite aux flambeaux, le feu de la Saint-Jean et le feu d'artifice ont été annulés conformément à l'arrêté préfectoral, en raison des risques de pollution liés à la canicule, Fabien et son équipe ont apporté des modifications de dernière minute au programme afin de satisfaire au mieux le public.

Les horaires ont été adaptés pour que certaines animations se déroulent dans de meilleures conditions pour les prestataires et les animaux. Un peu moins de repas ont été servis mais beaucoup de pistolets à eau ont été vendus et le tapis de glisse installé à la hâte a ravi petits et grands.

La Fête du Bœuf 2019 a débuté pour la première fois le samedi, en soirée. Plusieurs centaines de spectateurs ont profité de la température convenable pour assister aux concerts de « AYMAR » et « LES DOIGTS TORDUS ».

La compagnie « IMPULSION » a proposé

spontanément, la nuit tombée, son spectacle « Cabaret » en remplacement du spectacle pyrotechnique prévu initialement.

Dimanche, lors de l'inauguration officielle de la 18<sup>ème</sup> édition de la Fête du Bœuf, Fabien n'a pas manqué de saluer pour leur fidélité et leur spontanéité, tous les acteurs qui participent chaque année à la réussite de cette manifestation.

Alain CHANIER a remercié chaleureusement Fabien et son conseil d'administration pour leur dynamisme et leur engagement qui permettent de regrouper des jeunes et des anciens bénévoles afin de créer des collaborations indispensables pour la poursuite des manifestations.

Avant le vin d'honneur, Fabien a invité les personnes présentes à rendre un hommage poignant à Jean-Pierre MICHARD, récemment disparu et initiateur de cette fête populaire qui se pérennise telle qu'il l'avait souhaité.

Le retour des vélos désarticulés, le circuit de karts improvisé et la piste de glisse ont permis à certains, enfants ou adultes, de devenir acteurs du site en déclenchant les fous rires des supporters d'un jour.

La révolte de Nuage Rouge avec l'attaque de la diligence de la compagnie « IMPULSION », repoussée en fin de soirée, a conquis le public grâce à la qualité de ses numéros exceptionnels.

Auparavant, le groupe « JACE » avait chauffé l'ambiance. Le concert « COMEBACK 80 » a clôturé la soirée en

interprétant les plus belles chansons des années 80. Le soin tout particulier apporté en 2018 à la qualité des animations du soir pour retenir le public a été renouvelé cette année avec succès.



Lors de la soirée de remerciements les acteurs fidèles ont été chaleureusement salués, en commençant par les 90 bénévoles, les 98 partenaires, le conseil départemental sans oublier Alain CHANIER pour la mise à disposition du matériel et du personnel, les villes de Commeny et Nérès-Bains, Commeny-Montmarault-Nérès Communauté, Athanor, les agriculteurs et artisans locaux pour le prêt du matériel.

### Forum des associations, de l'artisanat et du commerce

Dimanche 8 septembre, à partir de 10 h, venez découvrir sur les places du bourg, les nombreuses activités proposées par le tissu associatif local ainsi que l'activité artisanale, commerciale et industrielle de votre commune.



## Kermesse de l'école

Samedi 15 juin, malgré un temps gris et pluvieux, les parents, grands-parents et amis de l'école étaient nombreux au rendez-vous de la kermesse annuelle, pilotée de mains de maîtres par la dynamique équipe enseignante. Les écoliers se sont succédés sur scène avec des numéros variés : danse médiévale, rock, disco, twist, chant choral ...

Le clou du spectacle est arrivé quand Chakib Cadihazi a accompagné à la guitare les CM1/CM2, qui avaient réalisé avec son appui leur chanson « la vie du futur », que l'on peut maintenant écouter sur Youtube.



Le spectacle terminé, une calculatrice et une clé usb ont été offertes par l'Amicale Laïque aux 20 élèves qui rejoindront le collège à la rentrée.

Puis le soleil s'est imposé et le parking de l'école a été le théâtre de nombreux jeux dont de nouveaux « fabriqués » à l'initiative des ingénieurs bénévoles de l'Amicale Laïque.

## Une fresque pour la maternelle

Le projet d'école sur « le temps qui passe » a servi de thème à la fresque de l'école maternelle réalisée par les élèves et l'artiste Mako Maya.

À partir des propositions et inspirations des enfants, Mako a dessiné une maquette qui a tout de suite fait l'unanimité. Bombes de peinture aérosol en main, avec des pinceaux pour les petits détails, chaque enfant a pu apporter sa contribution.



Lors de l'inauguration, la directrice a remercié tous les artistes en souhaitant qu'ils se souviennent le plus longtemps possible de ce travail collectif. De nombreux messages de remerciements, parfois touchants ont été exprimés par les enfants envers Mako. Cette belle réalisation, qui apporte de la joie et de l'harmonie, vient compléter la fresque réalisée en 2017 par les classes primaires.

## Dictionnaires pour la 6<sup>ème</sup>

En cette fin d'année scolaire, les 20 élèves de CM2 ont reçu des mains du maire Alain CHANIER et de Lydie BLOYER, adjointe aux affaires scolaires un dictionnaire « Larousse du collège ».

D'autres élus ainsi qu'Anne-Gaëlle AMIZET, directrice de l'école « Les champs d'blé » et Nathalie DOISNE, ont profité de ce moment de convivialité pour leur souhaiter bonne continuation au collège.



La directrice espère que les élèves garderont de bons souvenirs de l'école primaire, du savoir, des connaissances mais aussi le savoir-être et le savoir-faire qui leur ont été apportés, et surtout de la confiance en soi acquise au travers des projets réalisés ensemble. Elle a aussi demandé aux parents de faire confiance à leurs enfants, de croire en eux, de les encourager à être eux-mêmes et non pas les enfants qu'ils voudraient qu'ils soient.

Le maire a rappelé les très bonnes relations avec l'équipe enseignante, qui facilitent la réalisation des projets scolaires ainsi que la stabilité des effectifs qui signifie qu'on se sent bien dans notre école, dans notre commune.

## L'essentiel des décisions municipales

### Conseil municipal du 11 juin 2019

#### Prêts transférés de France Loire à Evoléa

La SA d'HLM France Loire, ainsi que l'OPAC de Commeny et Moulins Habitat, intègrent la coopérative Evoléa au 1er juillet 2019. Le conseil municipal maintient, à l'unanimité, la garantie relative aux prêts transférés de France Loire à Evoléa, qui ont permis de financer les opérations situées sur le territoire communal.

#### Compétence « eau et assainissement »

L'instruction préfectorale du 29 octobre 2018 concernant la mise en œuvre de la loi du 3 août 2018 prévoit le transfert de la compétence « eau et assainissement » aux communautés de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les communes ont la possibilité de s'opposer à ce transfert à condition d'atteindre une minorité de blocage égale à 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de la communauté de communes. Dans ce cas, le transfert de la compétence est repoussé au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Au regard de la complexité et des enjeux pour gérer cette compétence, et conformément aux dispositions législatives, le conseil municipal demande, à l'unanimité, le report de la date de ce transfert.

#### Location scène de Nérès-les-Bains

À l'occasion de la Fête du Bœuf, la commune a loué une grande scène couverte appartenant à la commune de Nérès-les-Bains. Le tarif de cette location, qui n'est possible qu'entre communes, est de 1 000 €. Il comprend le montage, le démontage et le transport.

Le conseil municipal demande, à l'unanimité, le remboursement de cette somme par le Comité des Fêtes.

#### Règlement cantine scolaire

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au règlement de la cantine scolaire concernant les inscriptions annuelles et la facturation des absences, le conseil municipal, décide, par 11 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 2 abstentions (Laurence CAMUS, Delphine MICHARD) de valider le règlement de la cantine scolaire établi pour l'année scolaire 2019-2020.

#### Règlement garderie

Aucune modification n'étant apparue nécessaire, le conseil municipal, décide, par 12 voix pour et 2 abstentions (Michel HUREAU, Delphine MICHARD) de valider le règlement de la garderie établi pour l'année scolaire 2019-2020.

### Conseil municipal du 26 juin 2019

#### Acquisition parcelle AA 222

La mairie a reçu une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) concernant la vente d'une parcelle non bâtie sise rue de la Faucherelle, cadastrée section AA n° 222, d'une superficie de 676 m<sup>2</sup>.

Ce terrain est contigu à un ensemble de 3 parcelles, d'une superficie totale de 5 214 m<sup>2</sup>, qui seront prochainement mises en vente, suite au décès du propriétaire.

Ces parcelles sont classées en zone UB au PLU et sont particulièrement bien situées, en plein centre bourg, près des services et des commerces. De plus, la superficie conséquente de cet ensemble représente un intérêt manifeste pour réaliser une opération d'aménagement sur ce secteur.

Le conseil municipal constate, à l'unanimité, la nécessité de faire l'acquisition de la parcelle AA n° 222, par voie de préemption, compte tenu de son intérêt pour la mise en œuvre des projets de maison de santé et de construction de bâtiments d'accueil pour les personnes isolées, tels qu'envisagés par une délibération adoptée le 4 mai 2017.

## Jérémy SENTINELLE s'installe aux Métenneries

Depuis le début de l'année, Jérémy et sa compagne Delphine ont remplacé Jacques DEBODARD dans le domaine qu'il exploitait depuis 1984 aux Métenneries. Après un CAP agricole, Jérémy a travaillé au GAEC JARDOUX avant de quitter la région pour travailler pendant 9 ans dans des pépinières dans le Var. Revenu au pays, il est resté 7 ans aux espaces verts « Les jardins de Thalys » à Villebret.



Aux Métenneries, il assurera la continuité d'un élevage ovin certifié bio. Le travail ne manquera pas pour s'occuper des 390 mères de races « Ile de France et Suffolk » (race ovine originaire d'Angleterre) et de leurs agneaux qui gambadent dans les prairies. 55 hectares de prairies et 14 ha réservés aux productions de céréales pour l'hiver devraient constituer leur alimentation en autoconsommation. Le maire Alain CHANIER et son adjoint Pascal LOT n'ont pas manqué de souhaiter à Jérémy une parfaite adaptation à son nouveau métier.

## Commémoration du 8 mai 1945

Malgré la météo pluvieuse, de nombreux chamblétois sont venus commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts. Les gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. Après le chant des partisans, André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels. Les noms des soldats disparus au combat ont été énumérés avant que retentisse la sonnerie aux morts.



La cérémonie s'est poursuivie par la Marseillaise chantée avec ferveur par les élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.

## Infos diverses...

**Logements libres :** 1 T2, 1 T3, 1 T4, impasse des Tourterelles.

**Garage à louer :** 1 grand garage-atelier, impasse des Tourterelles.

**Tri'Tou mobile :** 29 et 30 Août à Saint-Angel

## Pour jardiner... aux Champs d'blé

Les recettes de la 11<sup>ème</sup> édition du Printemps de Chamblet, qui avait pour thème « Pour jardiner ... », ont permis de verser la somme de 487 € à la coopérative scolaire afin de participer au financement des activités issues du projet d'école. Fort de la réussite de cette journée de partage et de convivialité, la commission extra-municipale réfléchit déjà au contenu de l'édition 2020.



Les élèves ont profité de la remise du chèque pour inaugurer la cabane où sont désormais rangés les outils de leur jardin pédagogique. Ils étaient entourés des adultes qui les ont aidés à concrétiser cette réalisation, notamment le doyen Jean VIGNON, avec qui ils ont coupé le ruban. Les enfants ont vivement remercié leurs aînés, qui ont pris le temps de transmettre leur savoir-faire, permettant ainsi un vrai travail d'équipe et d'entraide. Ce moment a aussi été l'occasion de remercier les enseignants et les bénévoles pour leur dynamisme et leur implication dans la préparation et le déroulement des nombreuses activités au profit de l'école.

## Produits locaux à la cantine

Le 21 mai, les enfants ont pu profiter d'un repas cuisiné par Rolande à partir de produits issus de la plateforme Agrilocal.



À cette occasion, un questionnaire portant sur les produits locaux leur a été proposé. Après tirage au sort, 7 gagnants ont été récompensés avec des lots offerts par Agrilocal.

## Point tri Billard

Le point tri destiné aux habitants de Billard et des hameaux environnants a été stabilisé au cours du printemps, avec la réalisation d'une dalle et la pose d'une clôture en plaques bétonnées, par le personnel communal.



## Odette BOURSAUD, centenaire

Odette BOURSAUD a eu 100 ans le 27 juin. La centenaire a été fêtée à l'Ehpad d'Hérison, où elle réside depuis 5 ans, en présence de son fils Bernard, de sa fille Évelyne, de ses neveux et nièces, et des élus, Alain CHANIER, maire accompagné des adjoints.

Odette a passé toute sa vie à Chamblet, aux Terres Fortes. Elle est restée chez elle, autonome, seulement assistée de son aide ménagère et recevant régulièrement la visite de ses enfants, sa famille, ses amis chamblétois, jusqu'en février 2014, date à laquelle elle a dû être hospitalisée pour raisons de santé.

Odette était très active. Jusqu'à l'âge de 90 ans, on la voyait régulièrement à quatre pattes dans son jardin, prenant soin de ses fleurs. Elle occupait facilement ses soirées en crochétant jusqu'à 2 ou 3 heures du matin.



À l'occasion de son goûter d'anniversaire, elle a été la vedette de l'après-midi à l'Ehpad. Au son de l'accordéon, elle a soufflé les bougies avant de partager, sans hésitation, le magnifique gâteau ainsi que quelques bulles avec sa famille et les élus.

## L'agenda du trimestre

**6 septembre - 19h :** Assemblée générale Amicale de Chasse

**19 septembre - 20h30 :** Assemblée générale Amicale Laïque

**4 octobre - 18h30 :** Assemblée générale Chamblet Téléthôn à Verneix

## Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône-Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction de La Poste vous remercie de veiller à la conformité de votre installation :

- une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)

- une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

## Fête de la musique

Cette année, la commission extra-municipale « vie associative » a choisi de renouer avec la Fête de la musique. Malgré les averses, les graines de stars de l'école et leurs enseignants ont ravi le public installé à l'abri des barnums. Puis les sonneurs du Rallye Landier ont chassé la pluie au son de leurs airs vibrants de vénérie. Par sécurité, le groupe Bouquets d'Harmonies avait choisi d'installer son matériel dans la salle polyvalente, où ils ont entraîné le public dans leurs morceaux favoris.



Lucas, son accordéon en bandoulière et chaussé de ses sabots, ne ménageait pas sa peine pour accompagner spontanément tour à tour Rallye Landier ou Bouquets d'Harmonies. Dehors, Noël Chatelain, le DJ local, profitait de l'arrêt de la pluie pour faire danser les spectateurs dont les sosies locaux des « Bodin's » rajeunis ! Tout au long de la soirée, le stand buvette restauration a permis de calmer les petites faims. Les recettes seront prochainement remises à la coopérative scolaire. Satisfaits de cette initiative, les participants se sont donnés rendez-vous en 2020 !

## Concours de Pêche

L'Amicale Laïque a choisi pour la deuxième année le dimanche de la Fête du Bœuf pour organiser son concours de pêche en collaboration avec le Comité des Fêtes. À l'issue de la matinée, Romain Rousseau, Luidji Bennejean et Maxime Méjan ont formé le trio gagnant parmi les 28 participants installés au bord de l'étang.



Chaque enfant est reparti avec le diplôme du meilleur pêcheur et un cadeau souvenir.

## Calendrier des manifestations du trimestre

**08 septembre** : Forum des associations et forum des artisans et commerçants  
**21-22 septembre** : Fête de Saint-Maurice  
**25 septembre** : Concours de belote Club de l'Amitié des Aînés Ruraux  
**13 octobre** : Bourse aux jouets de l'Amicale Laïque

## Danse de salon

Les cours de danse reprendront début septembre à Chamblet tous les lundis : à partir de 17h15 pour les enfants – danses modernes, à partir de 19 h pour les adultes – rock'n roll – latino – tango – valse etc ... Renseignez-vous au 06 63 47 84 59.



## Club des aînés ruraux

Pas moins de 40 personnes du club de Chamblet ont participé à la journée champêtre organisée au bois de « la Garenne » ce 11 juillet. Moment de convivialité avec un temps idéal, autour d'un agréable pique nique puis de jeux ou de détente se terminant tard dans l'après midi.



Le Club des Aînés organise un voyage, à Briare, le 30 septembre 2019, pour toute personne intéressée, se renseigner le jeudi après midi, salle André Roux.

## Les nouvelles de l'ESC

Lors de l'assemblée générale annuelle, le président Daniel NURET a tout d'abord souhaité la bienvenue à Alain CHANIER, maire, Michèle DUFFAULT, adjointe à la vie associative, Delphine MICHARD, présidente de l'Amicale Laïque. Il a ensuite déploré la descente des 2 équipes, avant de donner la parole aux entraîneurs, qui ont notamment signalé le manque d'assiduité aux entraînements.

Les entraînements reprendront à partir du 22 juillet, les lundis, mercredis et vendredis. Le bilan financier s'avère un peu moins contraint, notamment en raison du bon résultat du concours de pétanque organisé le 8 juin, qui a rassemblé 44 équipes. Le président remercie l'Amicale Laïque pour le prêt qui a permis de gérer favorablement les finances du club ainsi que les dons généreux des partenaires.



Pour des raisons budgétaires, le règlement des licences devra impérativement être effectué avant fin septembre.

Au niveau de l'entretien des abords du terrain, le maire a remarqué le mauvais état de la clôture grillagée et de la peinture des buts. Les élus sont prêts à financer les fournitures si des bonnes volontés se désignent au niveau du club pour réaliser les travaux.

Le maire a souhaité bon courage aux joueurs et dirigeants pour la prochaine saison, en les félicitant pour l'esprit de club qui les anime. Il a profité de l'assemblée générale annuelle pour remettre un chèque de 500 € offert par un partenaire.

## Les Amis de Saint-Maurice

À l'occasion de la fête patronale de Saint-Maurice, une messe sera célébrée samedi 21 septembre à 11 h.

## Comité des Fêtes

### Fête de Saint-Maurice

Le Comité des Fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice samedi 21 et dimanche 22 septembre.

Le samedi après-midi, le concours de pétanque et les jeux pour enfants se tiendront aux lieux habituels.



Le dimanche, la brocante vide-greniers s'installera dans le bourg le long des rues des artisans et du Chéroux.

Les inscriptions seront prises du 16 au 20 septembre lors de permanences. Comme l'an dernier, les places seront numérotées ce qui permettra aux personnes inscrites de se placer plus facilement le dimanche matin. Pour les riverains qui occupent des emplacements devant chez eux, merci de nous le signaler au plus tôt aux inscriptions pour que les places ne soient pas attribuées à quelqu'un d'autre.

Les attractions foraines, les stands de buvette et de restauration rapide seront à la disposition des visiteurs, que nous attendons nombreux.

### Assemblée générale

Le comité des fêtes serait heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles à son assemblée générale annuelle, dont la date sera fixée prochainement, pour soutenir ses initiatives et l'épauler dans l'organisation des manifestations.

Contact : 06 73 74 08 23 ou sur

 **Comité Des Fêtes Chamblet**